

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2011

ASSOCIATION NANTES INITIATIVE
8 rue Bisson
44100 NANTES

Bernard BLANCHARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Parc du Perray - 4 rue de la Rainière - BP 63907
44339 NANTES Cedex 3

Tél : 02.51.13.22.13 - Fax : 02.51.13.22.19



RENNES

Parc d'Affaires Edonia - Rue de la Terre Victoria
Bâtiment C - CS 46869 - 35768 Saint Grégoire Cedex
Tél. : 33 (0)2 23 25 23 25 - Fax : 33 (0)2 23 25 20 20
E-mail : info@solis.fr - www.solis.fr

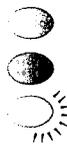


NANTES

Parc du Perray - 4 rue de la Rainière
Boîte Postale 63907 - 44339 Nantes Cedex 3
Tél. : 33 (0)2 51 13 22 13 - Fax : 33 (0)2 51 13 22 19
E-mail : infonantes@solis.fr - www.solis.fr

NANTES INITIATIVE
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels



Sommaire

Rapport de Commissaire aux Comptes Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011	2
Comptes annuels au 31 décembre 2011	4
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8



NANTES INITIATIVE
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de NANTES INITIATIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthode de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Association perçoit des subventions de fonctionnement et des subventions pour les opérations de prêts aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Je me suis assuré que leur comptabilisation avait été effectuée selon les normes et règles comptables applicables et qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet.

Une provision pour dépréciation des prêts octroyés aux créateurs et repreneurs d'entreprise est comptabilisée chaque exercice. Je me suis assuré que les risques de non recouvrement des prêts étaient suffisamment provisionnés.

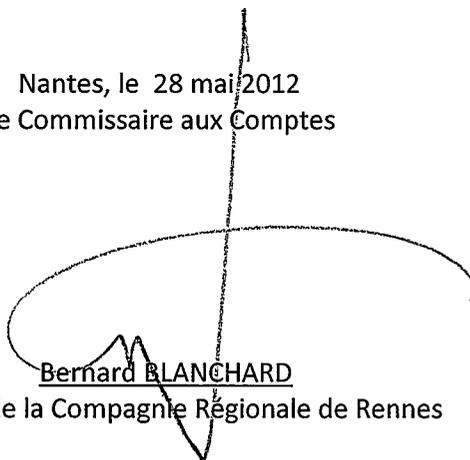
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

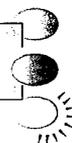
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nantes, le 28 mai 2012
Le Commissaire aux Comptes



Bernard BLANCHARD
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	24 292	22 989	1 304	5 210
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	6 475	5 207	1 268	2 616	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 989 980	158 919	1 831 061	1 601 074	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	2 020 747	187 114	1 833 633	1 608 900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	296 810		296 810	410 109
Valeurs mobilières de placement	474 375		474 375	644 093	
Disponibilités	200 890		200 890	123 698	
Charges constatées d'avance	17 283		17 283	17 177	
	TOTAL (II)	989 358		989 358	1 195 077
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	3 010 105	187 114	2 822 991	2 803 977

- (1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
 Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2011

31/12/2010

		31/12/2011	31/12/2010
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 576 373	1 590 458
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	92 959	(122 796)
	Résultat de l'exercice	(60 515)	10 615
	Total des fonds propres	1 608 817	1 478 277
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 111 168	1 240 308
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	600	5 694
Total des autres fonds associatifs	1 111 768	1 246 002	
Total des fonds associatifs	2 720 584	2 724 279	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	18 192		
Total des provisions	18 192		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 300	29 297
	Dettes fiscales et sociales	49 528	46 435
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 386	1 266	
Produits constatés d'avance	2 000	2 700	
Total des dettes	84 214	79 698	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 822 991	2 803 977	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(60 514,97)	10 615,14	
(1) Dont à moins d'un an	84 214	79 698	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	12 990	5 795
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	270 710	300 848
	Dons		
	Cotisations	75 240	60 045
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5	6
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 551	22 783
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	379 496	389 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	137 263	146 557
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 605	10 720
	Rémunération du personnel	178 474	161 969
	Charges sociales	73 023	65 504
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 475	4 069
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	3	6
	Total des charges d'exploitation	401 843	388 825
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(22 347)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	44 774	149 865
	Intérêts et produits financiers	37 549	92 885
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	45 019	77 467
	Intérêts et charges financières	59 159	154 223
2 - RESULTAT FINANCIER		(21 856)	11 060
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(44 203)	11 712
Charges financières	Produits exceptionnels	6 996	5 372
	Charges exceptionnelles	23 308	6 469
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(16 312)	(1 097)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		468 815	637 598
TOTAL DES CHARGES		529 330	626 983
EXCEDENT ou DÉFICIT		(60 515)	10 615
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	579 290	555 000
	Bénévolat	569 250	555 000
	Prestations en nature	10 040	
	Dons en nature		
	CHARGES	579 290	555 000
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	10 040	
Personnel bénévole	569 250	555 000	



ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en dettes et créances et par application du plan comptable des associations (règlements 99-01 à 99-09 du comité de la réglementation comptable - CRC).

Par décision du Bureau du 10 décembre 2010, l'association Nantes Initiative a adopté, depuis l'arrêté des comptes de l'exercice 2010, la norme de présentation définie par le réseau France Initiative.

L'application de cette norme a un impact sur :

- la comptabilisation du résultat, applicable à compter de l'exercice 2010
- le calcul des provisions sur prêts
- la comptabilisation des pertes sur prêts.
- la détermination de la part de la subvention Nacre à rattacher à l'exercice

Une information complémentaire sera donnée au lecteur dans les paragraphes consacrés aux points ci-dessus.

Activité de l'association

L'association est légalement habilitée à apporter une assistance aux créateurs d'entreprise (ou dirigeants d'entreprises créées de moins de trois ans d'ancienneté) sous la forme de :

- Aide à la formulation des projets,
- Financement par des prêts d'honneur à taux zéro au profit des créateurs et repreneurs d'entreprise en tant que personnes physiques,
- Parrainage par des chefs d'entreprises membres de l'association.

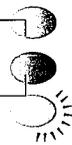
Elle est adhérente à France Initiative, réseau des plateformes France Initiative.

Résultat de l'exercice

Le résultat global de l'exercice 2010 se solde par un déficit de **60.514,97 €**, se décomposant en :

- | | |
|--------------------------------|---------------|
| - Résultat de fonctionnement | - 35.218,70 € |
| - Résultat sur prêts d'honneur | -25.296,27 € |

Le résultat exceptionnel comprend principalement une prestation effectuée par



l'association ainsi qu'une provision pour risque à laquelle s'ajoute la dotation d'amortissement et la reprise de subvention pour les investissements subventionnés.

Fonds associatifs

Les apports avec droit de reprise s'élèvent à.....	1.552.581 €
auxquels sont déduites	
Les pertes cumulées sur prêts de	- 425.413 €
Les remboursements de conventions	-16.000 €
Les apports sans droit de reprise s'élèvent.....	1.576.373 €

TOTAL DES APPORTS	2.687.541 €

Les pertes sur prêts antérieurs à l'année 2006 avaient été affectées en report à nouveau avec les pertes de fonctionnement. Par application de la norme France Initiative, ces pertes ont été reclassés dans le compte apport avec droit de reprise, à hauteur de 215.058 €.

Ces apports (publics ou privés) sont destinés exclusivement aux prêts d'honneur à consentir en faveur des dirigeants d'entreprises nouvellement créées (moins de trois ans d'ancienneté) ou en cours de reprise.

Subventions à recevoir

Subvention Nacre

Norme France Initiative

Le montant de cette subvention est incertain puisque dépendant du nombre de dossiers traités. Il apparaît plus simple de ne pas enregistrer comptablement l'engagement de la convention et d'évaluer précisément l'état d'avancement des phases de manière à déterminer la part de financement qui peut être rattachée à l'exercice. Cette évaluation prend en compte les phases terminées et les actions en cours.

Pour déterminer le montant de la subvention Nacre imputable à l'exercice nous avons retenu les éléments suivants :

- sur la phase 2, 46 actions (Nacre 2011) ont été ouvertes. Chaque action entraîne le versement d'une subvention de 360 € ; à l'exception d'une dont la subvention est de 425 €.
- sur la phase 3, 76 actions ont été ouvertes entraînant le versement d'une subvention de 250 €.

Du montant obtenu a été déduit le montant des subventions reçus au titre de l'année 2011,



d'un montant global de 11.845 €.

A ce titre le montant à recevoir s'élève à 23.780 €, au titre de la subvention Nacre 2011.

D'autres subventions d'exploitation restent à encaisser pour un montant de 17.972 €.

Des fonds associatifs attribués au titre de l'exercice sont également à recevoir pour un montant de 205.000 €.

Subventions d'investissement

La création du site internet mis en place sur l'exercice 2008 a été financée par l'attribution de subventions d'investissement pour un montant global de 14.435 €.

L'acquisition d'un panneau de communication d'un montant de 1.842 € a été financé par l'attribution d'une subvention d'un montant identique.

Ces subventions sont reprises en résultat selon la durée de 3 ans d'amortissement de l'immobilisation.

Prêts

Les prêts d'honneur attribués aux dirigeants créateurs d'entreprises sont consentis moyennant des durées s'échelonnant entre deux et cinq ans.

La répartition des échéances est la suivante :
(estimation d'après les remboursements prévisibles)

Echéances à moins d'un an	762.869 €
Echéances comprises entre un et cinq ans.....	1.227.112 €

Capital restant dû sur prêts accordés.	1.989.981 €

Prêts et provisions

En cas de risque particulier sur un prêt, une provision pour dépréciation est constituée, évaluée en fonction des difficultés de recouvrement.

La norme France Initiative, à l'image de la précédente méthode, base l'estimation de la provision pour risque de non recouvrement sur les incidents de remboursements constatés.

L'échelle est la suivante, à titre de comparaison, les anciens taux sont indiqués entre parenthèses :

- Cessation d'activité ou liquidation en cours : 100 % du solde (100 %)
- Redressement judiciaire en cours : 100 % du solde (100 %)



- Au delà de 6 échéances non honorées : 75 % du solde (90 %)

- Au delà de 3 échéances non honorées : 50 % du solde (40 %)

L'estimation de la provision est effectuée sur la base du solde de prêt net de couverture de garantie.

Il a été constitué au titre de cet exercice une dotation de **45.019 €** et une reprise de **44.774 €**. Le montant de la provision s'élève à **158.919 €** représentant 8 % de l'en-cours des prêts.

Il a été constaté un montant de **25.051 €** en prêts irrécouvrables sur l'exercice, se décomposant en **59.159 €** de perte sur prêt et **34.108 €** de remboursement, au titre de la garantie OSEO.

L'article 5 de la Convention, signée en 2009, entre la Région Pays de Loire et l'Association précise les points suivants:

- La Région s'engage à verser 450.000 €, sur une période de trois ans, au titre de l'abondement du fond de prêts d'honneur.

- L'Association pourra mobiliser une partie des moyens financiers alloués par la Région pour contribuer à la prise en charge des frais de gestion relatifs à la mise en place des prêts d'honneur sur la période 2009-2011.

- Cette commission annuelle, au plus égale à 3% du montant des prêts décaissés chaque année civile, ne pourra excéder 20 % du montant de l'aide régionale versée (90.000 € maximum) pendant la durée de la présente convention.

Au 31 décembre 2011, le montant cumulé des versements de la Région était de **300.000 €** et celui des commissions perçues entre 2009 et 2011 de **78.192 €**.

Le montant des commissions ne pouvant pas excéder 20% de l'aide versée soit **60.000 €**, une provision pour risque d'un montant de **18.192 €** a été constituée, au titre du remboursement du trop - perçu.

Contributions en nature

Contribution des bénévoles

Les chefs d'entreprises et/ou cadres dirigeants, banquiers, Experts-Comptables, consultants, Avocats, retraités...etc. interviennent à 3 niveaux :

1 - Etude des dossiers et comités d'agrément : 82 comités avec une moyenne de 10 participants par comité, travail de 5 heures (amont et aval) : **4050 h**

2 – Accompagnement ante-crédation **500 h**



3 – Accompagnement post-cr ation (suivi et parrainage) : moyenne de 8 heures par cr ateur,
350 cr ateurs concern s 3040 h

Total b n volat (taux horaire de 75  ) : 7 590 heures par 75   = 569 250  

Contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes - St Nazaire met gracieusement 73 m² de bureaux   la disposition de l'association. Cette contribution est  valu e   10.040   (115   HT / m²).

Engagements donn s

Les comit s d'agr ement ont donn  140 r ponses positives   des demandes de pr ts d'honneur en faveur des cr ateurs et repreneurs d'entreprises.

1.126.500   de pr t d'honneur ont  t  engag s en 2011.

Au 31 d cembre, 44 pr ts d'honneur restaient   d bloquer pour un montant de **395 500  ** (engagements non d caiss s).

120 pr ts d'honneur ont  t  d caiss s en 2011 pour un montant total de **969 500  **.

Engagements re us

La totalit  des conventions de financement seront ren goci es au cours de l'ann e 2012. A la date de r daction de cette annexe, aucune nouvelle convention n'a  t  sign e.

Subventions des Collectivit s Territoriales

L'octroi de subventions par les collectivit s territoriales aux organismes ayant pour objet exclusif de participer   la cr ation ou   la reprise d'entreprises doit respecter les dispositions de l'article L 1511-7 du CGI et du d cret n 2004-982 du 13 septembre 2004. Les conditions suivantes doivent  tre respect es lors de chaque demande de subventions :

1. le montant des subventions vers es par une seule collectivit  locale ne peut exc der 50 % des recettes annuelles per ues par l'association,
2. les aides publiques ne peuvent exc der 80% du montant total des recettes.

La situation s'appr cie ann e par ann e et les recettes s'entendent de tous produits constat s tant en fonctionnement qu'en fonds de pr t, b n volat et remboursement des pr ts par emprunteurs compris.

Ainsi pour l'ann e 2011 la situation de l'Association est la suivante :



Produits	379.496 €
Produits financiers	1.027 €
Bénévolat	569.250 €
Remboursement des prêts consentis	680108€

Total des produits :	1.629.881 €

Le montant total des apports des collectivités, soit 220.000 €, représente 13 %, se décomposant en :

Nantes métropole	205.500 €	soit 13 %
Conseil général	14.500 €	soit 1 %


TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

1

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894) B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources (compte 6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subventions					0
TOTAL	0	0	0	0	0

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds statutaires				0
Apports sans droit de reprise	1 590 458	15 000	29 085	1 576 373
Provisions sur apports sans droit de reprise				0
Pertes sur apports sans droit de reprise				0
Réserves statutaires ou contractuelles				0
Report à nouveau	-122 795	215 755		92 960
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports avec droit de reprise	1 240 307	101 919	231 058	1 111 168
Provisions sur apports avec droit de reprise				0
Pertes sur apports avec droit de reprise				0
Ecart de réévaluation				0
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	5 694		5 094	600
Provisions réglementées				0
Droit de propriétaires (commodat)				0
Résultat comptable de l'exercice	10 615		71 130	-60 515
TOTAL	2 724 279	332 674	336 367	2 720 586

TABLEAU DE VARIATION DES PRETS

	Prêts Début exercice	Prêts accordés	Rembt exercice	Pertes sur prêts	Prêts Fin exercice
TOTAL	1 759 748	969 500	680 108	59 159	1 989 981



Actif immobilisé

Etat exprimé en euros

Immobilisations	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2011
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles	22 978	1 314		24 292
Immobilisations corporelles	6 475			6 475
Immobilisations financières	1 759 748	969 499	739 267	1 989 980

Ammortissements	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	17 768	14 445	9 224	22 989
Immobilisations corporelles	3 859	3 370	2 022	5 207

Relevé des provisions

Nature des provisions	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Provisions réglementées Provisions pour risques & charges		18 192		18 192
Provisions pour dépréciations : sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	158 674	45 019	44 774	158 919
Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
Total des provisions pour dépréciations	158 674	45 019	44 774	158 919
TOTAL	158 674	63 211	44 774	177 111

Etat des créances et des dettes

Echéances	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Des Créances : Actifs circulants & charges constatées d'avance	2 304 072	1 076 962	1 227 111	
Des Dettes : Etablissements de crédit Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales & sociales	31 300 49 528	31 300 49 528		

NANTES INITIATIVE
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011



NANTES INITIATIVE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres de l'Association ,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Nantes, le 28 mai 2012
Le Commissaire aux Comptes

Bernard BLANCHARD
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes